

L'ESSENTIEL RÊVUS®

METTEZ VOS CHAMPS À L'ABRI DU LESSIVAGE

 **Rêvus**®

syngenta®

 **Rêvus**®

- **Composition :**
250 g/l mandipropamid
- **Famille chimique :**
mandelamides (CAA)
- **Mode d'action :**
Diffusant - Translaminaire
Préventif
- **Formulation :**
SC Suspension concentrée
- **Cible :**
Mildiou de la pomme de terre
- **Dose :** 0,6 l/ha
- **DAR :** 21 jours
- **ZNT Organismes aquatiques :** 5 m
- **DRE :** 6 heures
- **DSR :** 5m
- **BBCH :** 31 à 91
- **Intervalle entre applications :** 7 jours
- **Nb d'applications maxi :** 4
- **Emballages :**
bidons S-pac® de 5 et 20 litres

RÊVUS, SES ATOUTS FACE AU MILDIOU

- Le mandipropamid, substance active du **RÊVUS** se fixe rapidement dans les cires cuticulaires des feuilles, mettant ainsi le produit à l'abri du lessivage.
- Cette matière active va migrer progressivement dans les tissus de la plante, offrant une grande régularité et un haut niveau **d'efficacité durant 7 jours**.
- Son activité translaminaire permet la protection **des deux faces de la feuille**.
- L'effet diffusant dans la feuille permet au produit de **protéger les jeunes feuilles** au cours de leur croissance.

Grâce aux caractéristiques du mandipropamid, RÊVUS offre une sécurité anti-mildiou de haut niveau

RÊVUS, UN POSITIONNEMENT LARGE VALIDÉ PAR L'EXPÉRIENCE

4 applications par an, en alternance ou en blocs de 2 à 3 passages consécutifs



Levée



Croissance active



Végétation stabilisée



Sénescence

 **Rêvus**

Cadence de 7 jours*

* en croissance de tige, cadence de 5 jours si risque mildiou fort

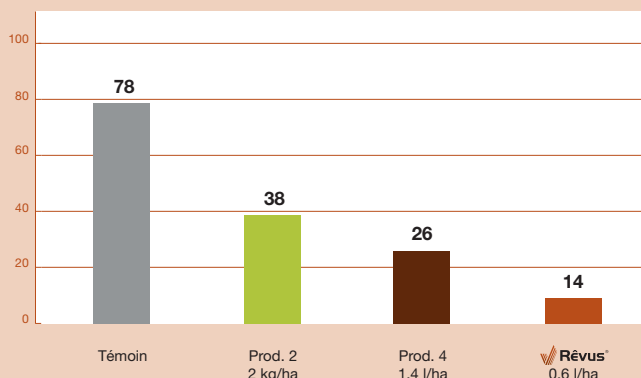
RÊVUS montre une régularité dans les essais et au champ, même en situation de forte pression mildiou

RÉVUS, UNE EFFICACITÉ PROUVÉE EN CROISSANCE ACTIVE

Synthèse croissance active

Source : 5 essais FREDON Nord Pas de Calais, de 2010 à 2014

% de feuillage détruit

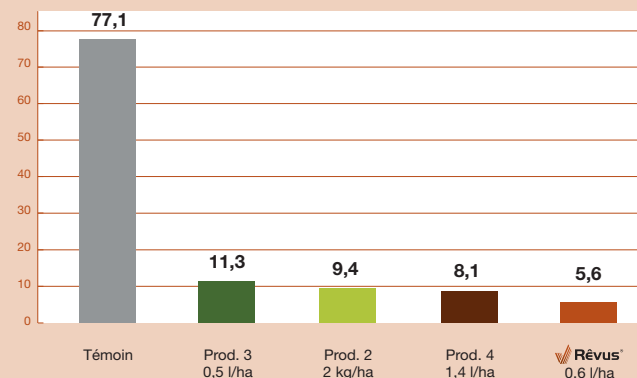


RÉVUS RÉVÈLE SON EXCELLENTE EFFICACITÉ AU TRAVERS DES ESSAIS CONDUITS EN CONDITIONS DIFFICILES

Synthèse de 15 essais mildiou France

Source : essais monos-produits de 2010 à 2014 (prescription et Syngenta)

% de surface foliaire atteinte



VOS AVANTAGES

- Mise à l'abri du lessivage 1 h après application.
- Protection de 7 jours des feuilles au cours de leur croissance.
- Efficacité de haut niveau sur toutes les souches de mildiou.
- Pas de résistance connue.
- Pas de délai de remise en culture.
- Adapté à l'ensemble des filières (répond au cahier des charges baby-food).
- Produit très sélectif (même en association avec les huiles minérales pour la filière plant).
- Solution adaptée aux parcelles irriguées :
 - Non lessivable.
 - Positionnement des traitements indépendant des irrigations.

H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 - Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.
EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832.

Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

RÉVUS® - AMM N° 2080098 - Composition : 250 g/l mandipropamid* - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. SPa1 Pour éviter le développement de résistance du mildiou de la pomme de terre à la substance mandipropamid, le nombre d'applications du produit est limité à 4 applications maximum par cycle cultural sur pomme de terre. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ® Marque enregistrée et * substance active brevetée d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.